République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Institut de Biotechnologie de Sfax
Université de Sfax

Projet d'Appui à la Qualité

Création d'une plate forme d'insertion professionnelle (PIP) à l'ISBS

Comité PAQ 2012 - ISBS

CONSULTANT INDIVIDUELLE
N°01/2014
Formation des formateurs en programmation neuro-linguistique (PNL)

TERMES DE REFERENCES
(T.D.R)

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de l'exécution de son Projet d'Appui à la Qualité (PAQ : **Création d'une plateforme d'insertion professionnelle (PIP)**, l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sfax (ISBS), envisage l'organisation de plusieurs formations au profit des étudiants, du personnel administratif, des membres de l'équipe PAQ et des enseignants de l'ISBS.

La présente action concerne un cycle de formation dans la thématique de Programmation Neurolinguistiques (PNL). Cette action est dédiée pour le personnel administratif et les enseignants de l'ISBS.

Le comité PAQ se propose de confier à un consultant-formateur individuel la mission de planifier, de coordonner et de réaliser une action de formation, **avec certification**, des formateurs en Programmation Neurolinguistiques.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

1. **Etre** en mesure d'animer, de former et de gérer l'accompagnement d'individus et de groupes.
2. **Maîtriser toutes les subtilités de l'animation**, ainsi que les grands principes qui sous-tendent le développement tant individuel que collectif, savoir jongler aisément avec ces principes qui sous-tendent l'ensemble des techniques de coaching et de développement personnel connues (Gestalt, PNL, Analyse Transactionnelle, Analyse Systémique, communication non violente, médiation, ….),
3. **Savoir diagnostiquer une problématique d'équipe ou d'entreprise et concevoir une intervention adaptée** (formation, animation, coaching), sur du court, moyen et long terme, en y intégrant toutes les conditions relatives au développement à la fois économiques et humain : aspiration, vision, organisation, relation, système d'évaluation et d'évolution.

4. Démontrer sa **maîtrise professionnelle en termes de conception et de vente** d'une intervention.
5. Construire sur des bases **collaboratives et solides son développement professionnel**.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

1- Les membres de l'équipe PAQ
2- Toutes autres personnes du corps enseignant et/ou du cadre administratif concerné par cette thématique
3- Le nombre total est limité à 10 personnes.

4. RESULTATS ESCOMPTES DE L'ACTION

Au terme de l'action projetée, les participants pourront :

- connaitre les origines de la PNL, ses postulats, son code de déontologie et ses applications.
- connaitre les mécanismes de perception et leurs implications dans l'organisation de la pensée humaine.
- Communiquer avec aisance avec la PNL
- Formuler des objectifs pour passer de l'idée à l'action
- Mobiliser leurs ressources émotionnelles

5. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'EXPERT

Pour cette mission, le consultant est sélectionné en accord avec les procédures définies dans les directives «Sélection et Emploi de Consultant pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale » sur la base des critères prédéfinis.

Le Consultant doit répondre au profil suivant :

- Formation :

  - minimum un diplôme de l'enseignement supérieur équivalent à un niveau bac + 5;
  - Certificat délivré par un organisme international attestant la compétence du formateur à un niveau formateur PNL et/ou enseignant PNL;

- Expérience :

  - une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la formation et le coaching en PNL.

- Connaissances:

  - connaissance du contexte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Tunisie ;
  - connaissance prouvée du domaine de la PNL ;
  - maîtrise de la langue française (parlée et écrite) ;

6. Livrables ASSOCIES A L'ACTION

Le consultant-formateur s'engage, en collaboration avec l'équipe de pilotage du projet PAQ, à fournir les livrables suivants :

- les supports pédagogiques de la formation
  - une version papier
  - une version électronique

  1 semaine au moins avant le début de la session de formation afin d'en permettre la préparation préalable

- un rapport détaillé retraçant :
  - les différentes activités réalisées en évaluant la compréhension des bénéficiaires

- les difficultés éventuellement rencontrées
- les solutions à mettre en œuvre

2 semaines au plus tard après la fin de la session de formation

▶ 2 attestations par bénéficiaire

1 semaine au plus tard après la fin de la session de formation.

7. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La mission de formation se déroulera au sein de l'ISBS pour une durée totale de 4 jours :

Formation niveau 1 : 2 jours

Formation niveau 2 : 2 jours.

Le calendrier de formation détaillé sera défini dans le contrat après négociation avec le consultant-formateur retenu.

8. MODE DE SELECTION :

Le mode de sélection de consultant est celui du consultant individuel (personne physique). Selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou groupement peuvent présenter des candidatures individuelles. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :

- les qualifications en rapport avec la nature de la mission (25)

- la pertinence du CV (15)

- les expériences générales (20)

- les références récentes des trois dernières années en missions similaires (25)

- la connaissance du contexte local (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, maîtrise de la langue Française, connaissance de l'organisation administrative, etc..) (15)

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

9. RESPONSABILITE DU CONSULTANT :

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et dans les règles de l'art.

La responsabilité du consultant envers L'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sfax est régie par le droit applicable au marché.

10. DONNEES, SERVICES, LOCAUX, PERSONNEL ET INSTALLATIONS A FOURNIR PAR LE CLIENT DURANT LA MISSION :

L'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sfax s'engage à mettre à la disposition du consultant un local pour assurer la formation, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission, ainsi que les équipements et les moyens logistiques nécessaires durant l'exécution de la mission.

11. MOYENS ET RESSOURCES A MOBILISER PAR LE CONSULTANT :

Le consultant prend à sa charge son transport, son hébergement et tous les frais engendrés lors de son séjour.

Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa prestation.